



Extrait de délibération

Identifiant
2018-05-04

Comité syndical 28 mai 2018 – Parthenay

L'An Deux Mille dix huit le vingt huit mai à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

M. Pascal Bironneau a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 22 mai 2018

Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants

Présents : 19 titulaires / 2 suppléants

Absents, excusés : 12 titulaires / 29 suppléants

Votants : 21

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François, NOLOT Monique	FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	ALBERT Philippe, BELY Françoise, BOUCHER Hervé-Loïc, CUBAUD Olivier, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice,	BERGEON Patrice → BRESCIA Nathalie, DIEUMEGARD Claude, DUFOUR Jean-Paul, GILBERT Véronique, ROUVREAU Laurent → De TALHOUET ROY Hervé	MIMEAU Bernard CLEMENT Guillaume	
Val de Gâtine	BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, CHAUSSERAY Francine, DOUTEAU Patrice, LEMAITRE Thierry, MINEAU Nadine, MORIN Joël, OLIVIER Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre	BARANGER Johann, BASTY Jean-Pierre, EVRARD Elisabeth, GUERIT Jean-Philippe		

Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2018 : Vers une reconnaissance « Territoire vert et bleu » en Nouvelle-Aquitaine

La Région Nouvelle-Aquitaine a adopté le 18 décembre 2017 sa stratégie en faveur de la biodiversité. Pour la mise en œuvre d'actions volontaristes, la Région s'est également dotée d'une nouvelle politique de reconquête de la Trame verte et bleue en Nouvelle-Aquitaine avec quatre axes de travail dont l'accompagnement des projets de « Territoires verts et bleus ».

Pour atteindre des objectifs significatifs sur le fonctionnement du réseau écologique, les actions portant sur les continuités écologiques doivent se mettre en place à une échelle suffisante. Cependant, à l'échelle d'un réseau écologique pertinent, les acteurs sont très souvent multiples avec des niveaux de connaissance sur les continuités écologiques et des moyens d'intervenir pour les préserver très variables. Avec la démarche « Territoire vert et bleu », la Région souhaite inciter à la construction et l'animation d'un projet de territoire, concerté et porté par une collectivité locale (EPCI, Syndicat) intégrant les acteurs et usagers autour des questions d'aménagement du territoire et de biodiversité.

La reconnaissance « Territoire vert et bleu » sera attribuée aux territoires ayant construit et s'engageant dans un plan d'actions opérationnel et exemplaire. Il s'agit d'instaurer une dynamique locale permettant une appropriation des questions et des décisions en matière de trame verte et bleue et une implication des acteurs, en réunissant toutes les initiatives en faveur des continuités écologiques.

La première étape consiste à déposer un dossier de manifestation d'intérêt à la Région avant le 30 juin 2018, pour se lancer dans l'élaboration et la construction d'un plan d'actions Trame verte et bleue du territoire. Les dépenses éligibles pour cette première étape sont celles liées à la construction du plan d'actions. Il peut s'agir de dépenses de prestations ou de dépenses de salaire. Cet accompagnement doit permettre de mobiliser les acteurs du territoire et de construire un plan d'actions opérationnel, bien défini, budgétisé et à mettre en place à court ou moyen terme. L'aide régionale est plafonnée à 30 000 € par territoire pour la construction du plan.

Les membres du Comité syndical autorisent le Président :

- à déposer la candidature du PÉTR du Pays de Gâtine à l'appel à Manifestation d'Intérêt 2018 « Vers une reconnaissance Territoire vert et bleu en Nouvelle-Aquitaine »,
- à construire ce projet avec les collectivités membres et les acteurs ayant démontré leurs compétences dans ce domaine
- et à signer les documents relatifs à ce dossier.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD